

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 Avril 2019

Étaient présents : Marie-Hélène MARCEL, Michel AUBRY, Madeleine MARSEILLE, Jean-Luc FRANCELLE, Youssef AMARA, Sylvie LEFEVRE, Éric VILLERS, Sylvie PLATERIER-SOBO, Sébastien DUFRENOY, Cindy FACQUEUR, Maryse-Corinne ROSE, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Pierre DURAND arrive à 20h48

Étaient représentés : Guy BARRÉ par Michel AUBRY, Kathia SAUTEREAU par Youssef AMARA, Paulo MARCELO par Jean-Luc FRANCELLE, Karine PAGEAU par Cindy FACQUEUR, Patrick LIEBART par Marie-Hélène MARCEL, Claude COCHET par Maryse-Corinne ROSE, Nathalie PETIT par Jean-Noël LECOINTE et Christine BOURDELLE-PATRICE par Catherine CATHELY-WANTIEZ

Était absente : Sabrina RÉMOND

Cindy FACQUEUR est désignée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Février 2019
- 2- Finances
 - 2.1 – Compte rendu de la commission des finances
 - 2.2 - Budget 2018
 - 2.2.1 – Budget Principal
 - 2.2.1.1 - Compte de Gestion
 - 2.2.1.2 - Restes à réaliser en investissement
 - 2.2.1.3 - Compte Administratif
 - 2.2.1.4 - Affectation du résultat
 - 2.2.2 – Budget annexe Plan d'Eau
 - 2.2.2.1 - Compte de Gestion
 - 2.2.2.2 - Restes à réaliser en investissement
 - 2.2.2.3 - Compte administratif
 - 2.3 – Subventions aux associations
 - 2.4 – Budget 2019
 - 2.4.1 – Budget Principal – approbation et délibérations y afférant
 - 2.4.2 – Budget Plan d'Eau – approbation et délibérations y afférant
 - 2.5 – Reprise de l'excédent – Caisse des écoles
 - 2.6 – Demandes de subvention
 - 2.6.1 – Amende de police – Parking
 - 2.6.2 - Revitalisation du centre-bourg – Région et Département
 - 2.7 – Carte Achat
- 3- Bâtiment Patrimoine – Vente de terrains
- 4- Ressources Humaines – Tableau des effectifs
- 5- Intercommunalité – compétence eau potable et assainissement collectif
- 6- Questions Diverses

Madame le Maire commence la séance par la lecture de la lettre de démission de Sabrina RÉMOND.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Février 2019

Youssef AMARA fait remarquer à Madame le Maire que Maryse-Corinne ROSE ne faisant plus partie de la majorité, son vote ne devrait pas être intégré dans celui de la liste Pour Ailly Autrement. L'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 décembre 2018 devrait être libellée comme suit : Contre : 4 (C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoainte, N.Petit) Pour : 17 (16 de la liste Pour Ailly Simplement et MC Rose)

Cette observation étant actée, Madame le Maire soumet le compte-rendu au vote de l'assemblée.

Contre : 4 (C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoainte, N.Petit)

Pour : 17 (16 de la liste Pour Ailly Simplement et MC Rose)

2 – Finances

2.1 – Compte rendu de la commission de finances du 8 avril 2019

Étaient présents : Michel AUBRY, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELLO, Youssef AMARA, Eric VILLIERS, Sébastien DUFRENOY, Pierre DURAND, Catherine CATHELY-WANTIER, Maryse-Corinne ROSE.

Ordre du jour :	1 – Budget 2018	1.2 – Budget Principal	- Compte de Gestion - Compte administratif - Restes à réaliser en investissement - Affectation du résultat
		1.3 – Budget annexe Plan d'Eau	- Compte de Gestion - Compte administratif - Restes à réaliser en investissement
	2 – Budget 2019	2.1 – Budget Principal	
		2.2 – Budget Plan d'Eau	
	3 - Questions diverses		

Le résultat des échanges pendant cette commission sont repris ci-dessous

2.2 - Budget 2018

2.2.1 – Budget Principal

2.2.1.1 - Compte de Gestion

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion qu'elle a transmis pour examen aux conseillers municipaux et qui a été étudié lors de la commission de finances, constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Il reprend le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Michel AUBRY présente le Compte de Gestion du Receveur Municipal qui est en tous points identique au Compte Administratif.

Budget Principal Résultat budgétaire de l'exercice	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des Sections
Recettes			
Prévision budgétaires totales (a)	4 299 489,99	2 511 923,27	6 811 413,26
Titres de recette émis (b)	1 174 209,40	2 050 170,30	3 224 379,70
Réduction de titres (c)		1 382,73	1 382,73
Recettes nettes (d = b - c)	1 174 209,40	2 048 787,57	3 222 996,97
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 299 489,99	2 135 396,66	6 434 886,65
Mandats émis (f)	1 010 190,24	1 670 477,93	2 680 668,17
Annulation de mandats (g)	30 919,00	14 322,35	45 241,35
Dépenses nettes (h = f - g)	979 271,24	1 656 155,58	2 635 426,82
Résultat de l'exercice			
(d - h) Excédent	194 938,16	392 631,99	587 570,15
(h - d) Déficit			

Résultat d'exécution du budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	-551 430.24		194 938.16		- 356 492.08
Fonctionnement	883 136.12	455 844.45	392 631.99	341.14	820 264.80
TOTAL	331 705.88	455 844.45	587 570.15	341.14	463 772.72

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, **le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal**. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2.2.1.2 - Restes à Réaliser

En recettes

Programmes	Cpt	Intitulés	Prévus	Réalisé	Soldes	RàR	Détails
083 - Eclairage public	10222	FDE 80 - TVA	21 230,00		21 230,00	21 230,00	Effacement des réseaux Bemy
	10222	FCTVA 2018				72 402,93	
110 - Bâtiments	1341	Sub. État - DETR	28 792,00		28 792,00	28 792,00	Vidéosurveillance
			11 673,90		11 673,90	11 674,00	Mise en sécurité des écoles
226 - Hôtel de Ville	1341	Sub. État - DETR	240 000,00	170 732,35	69 267,65	69 267,65	Réhabilitation Hôtel de Ville
227 - Ecole Maternelle	1341	Sub. État - DETR	14 698,42		14 698,42	14 698,42	Agrandissement Ecole maternelle
	024	Ventes Perception	160 000,00		160 000,00	160 000,00	
	024	Ventes Chauffour	220 000,00		220 000,00	220 000,00	
TOTAL						598 065,00	

En dépenses

Programme	Crédits		Restes à Réaliser				
	prévus	réalisés					
084	Eclairage public	c/21534 Réseaux d'électrification	338 374,15	77 566,99	58 538,14	Remplacement boules	58 538,14
110	Bâtiments		393 252,12	173 458,22	219 780,63		
		c/2031 Frais études	3 776,61	7 866,00	0,00		
		c/21311 Hôtel de Ville	18 043,20	52 589,34	0,00		
		c/21312 Bâtiments scolaires		5 952,00	54 984,53	Ecole Damour - Sécurisation	54 984,53
		c/21318 Autres bâtiments publics	66 132,31	7 042,33	7 979,11	Eglise Merville - Vitrage	7 979,11
		c/2313 constructions	305 300,00	100 008,55	156 417,20	Video surveillance	110 000,00
						Classes mobiles - Démolition	25 416,00
						Classes mobiles - Diag amiante	1 128,00
						Mur rue Sadi Carnot	8 660,16
						Façade rue St Martin - sablage	11 213,04
		c/2183 Matériel de bureau & informatique			399,79	Ecole Damour - Téléphones	399,79
120	Matériel administratif		21 294,24	18 340,71	2 055,03		
		c/ 21318 Autres bâtiments publics		2 762,02	0,00		
		c/ 2183 Matériel de bureau & informatique	13 961,41	4 361,09	2 055,03	Téléphones	339,89
						Bureaux	1 715,14
		c/ 2184 Mobilier	7 332,83	11 217,60	0,00		
123	Divers matériels		10 787,04	2 421,44	8 342,25		
		c/ 21318 Autres bâtiments publics		1 771,64	0,00		
		c/2184 Mobilier	799,70	649,80	0,00		
		c/ 2188 Autres immobilisations corporelles	9 987,34		8 342,25	Machine à laver la vaisselle	4 573,68
						Congélateur	1 000,00
						Perceuse + scie	664,44
						Divers matériels	2 104,13
125	Matériel roulant	c/2182 Matériel de transport	15 000,00	0,00	12 821,76	Kangoo	12 821,76
207	Travaux de voirie		947 211,92	36 739,89	48 620,96		
		c/2031 Frais études	101 626,00	16 159,20	38 898,00	Diagnostic amiante	1 506,00
						Rue St Martin - Honoraires	20 352,00
						Rue République - Honor.	17 040,00
		c/2152 Installations de voirie	845 585,92	20 580,69	9 722,96	Rte Moreuil - Création PI	9 722,96
215	Plan d'eau	C/2128 aménagement terrain	12 708,00	0,00	11 657,65	Cabanes Jardins	11 657,65
219	RPC Tranche 3	c/2031 Frais études	5 194,92	0,00	0,00		
223	Matériel bibliothèque	C/2188 Autres immobilisations	4 240,00	2 385,89	1 294,28	Livres	1 294,28
226	Hôtel de Ville		136 127,84	123 528,97	7 309,20		
		c/2031 Frais d'études	32 347,56	16 861,86	0,00		
		c/2313 Constructions	103 780,28	106 667,11	7 309,20	Bureau RDC - électricité	7 309,20
227	Agrandis. école mat.		23 112,62	2 618,13	0,00		
		c/2031 Frais d'études	2 966,69	2 618,13	0,00		
		c/2313 Constructions	20 145,93		0,00		
229	Ancien Intermarche	c/ 21318 Autres bâtiments publics	213 662,76	213 662,76			
229	Parkings		722 194,40	0,00	112 108,80		
		c/2031 Frais d'études	75 643,20		40 156,80	Pellieux-Gambetta - AMO	21 846,00
						Etude sol	4 080,00
						Contrôle technique	2 100,00
						SPS	3 596,40
						Géomètre	1 814,40
						Charles de Gaulle - AMO	6 720,00
		C/2128 aménagement terrain	646 551,20		71 952,00	Pellieux-Gambetta - Démol	71 952,00
230	Eglise		300 000,00	0,00	46 694,24		
		c/2031 Frais études	100 000,00		46 694,24	Honoraires	34 754,24
						Frais études	3 864,00
						Contrôle technique	7 176,00
						Amiante	900,00
		c/21318 Autres bâtiments publics	200 000,00		0,00		
231	Acquisitions immobilières		92 000,00	91 464,32	0,00		
		c/2031 Frais études	0,00	973,00	0,00		
		C/ 21318 Autres bâtiments publics	92 000,00	90 491,32	0,00		
232	Acquisition terrains	c/2112 Terrains de voirie	251,00	0,00	175,00	Mont Henry	175,00
234	Logiciels	c/2051 Concessions & droits	6 837,00	1 440,00	2 808,00	Prélèvement à la source	1 944,00
						PES Marché	864,00
234	Réhabilitation ancien Intermarché		75 132,64	0,00	74 120,89		
		c/2031 Frais d'études	75 132,64	0,00	3 120,00	Honoraires	3 120,00
		c/2313 Constructions			71 000,89	Vitrages	7 508,40
						Mise en sécurité électrique	16 848,00
						Couverture	27 084,49
						Charpente métallique	19 560,00
TOTAL			3 317 380,65	743 627,32	606 326,83		

2.2.1.3 - Compte Administratif

Dépenses de fonctionnement		Prévues	Réalisées
011	Charges à caractère général	393 180,00	388 984,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	683 620,00	667 028,40
014	Atténuation de produits	28 367,00	28 367,00
65	Autres charges de gestion courante	560 274,65	509 194,32
66	Charges financières	51 400,00	44 594,97
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 985,95	17 985,95
023	Virement de la section d'investissement	400 069,06	
		2 135 396,66	1 656 155,58

Recettes de fonctionnement		Prévues	Réalisées
002	Excédent reporté	427 291,67	
013	Atténuations de charges	35 000,00	49 057,29
70	Produit des services	12 420,00	16 935,92
73	Impôts et taxes	1 087 586,00	1 095 713,42
74	Dotations et participations	879 701,00	840 362,94
75	Autres produits de gestion courante	64 941,14	35 040,20
77	Produits exceptionnels	4 983,46	11 677,80
		2 511 923,27	2 048 787,57
		Excédent de gestion	392 631,99
		Excédent reporté 2017	427 291,67
		Excédent de clôture	819 923,66

Dépenses d'Investissement		Prévues	Réalisées
001	Déficit reporté	551 430,24	551 430,24
13151	GFP de rattachement	102 542,00	102 542,00
1641	Emprunts - Capital	110 966,71	110 966,72
1641	Emprunts - prêt relais	200 000,00	
16818	Autres prêteurs	14 297,00	19 261,81
2031	Frais d'études sur bâtiments	399 561,01	47 351,58
2051	Concessions et droits similaires	6 837,00	1 440,00
2112	Terrains de voirie	251,00	0,00
2128	Agencements et aménagements de terrains	659 259,20	0,00
21311	Hôtel de Ville	18 043,20	52 589,34
21312	Bâtiments scolaires		5 952,00
21318	Autres bâtiments publics	571 795,07	315 730,07
2152	Installations de voirie	845 585,92	20 580,69
21534	Réseaux d'électrification	338 374,15	77 566,99
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00
2183	Matériel administratif	13 961,41	4 361,09
2184	Mobilier	8 132,53	11 867,40
2188	Divers matériels	14 227,34	2 385,89
2313	Constructions	429 226,21	206 675,66
		4 299 489,99	1 530 701,48

Recettes d'Investissement		Prévues	Réalisées
1068	Affection de résultat	455 844,45	455 844,45
10222	FCTVA 2016	59 929,85	59 929,85
10222	FCTVA 2017	253 366,92	252 876,21
10222	FCTVA 2018	444 364,51	
10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	55 539,48	81 955,74
13151	GFP de rattachement	12 539,50	
1316	Autres établissements publics locaux	35 079,00	
1323	Subvention Département	200 000,00	
13251	GFP de rattachement	83 285,85	83 285,85
1328	Autres	50 192,00	
1341	Subvention Etat	344 293,42	220 161,35
1342	Amendes de police	100 000,00	
1641	Emprunts	700 000,00	
024	Produit des cessions d'immobilisation	1 087 000,00	
274	Autres immobilisations financières		2 170,00
28041512	Amortissements - Bâtiments et installations	3 174,95	3 174,95
28041581	Autres group - Biens mobiliers, matériels, études	176,00	176,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériels, études	14 635,00	14 635,00
021	Besoin autofinancement	400 069,06	
Total		4 299 489,99	1 174 209,40
Déficit de clôture			356 492,08

VUE d'ENSEMBLE

Fonctionnement		
Excédent reporté 2017	A	427 291,67
Recettes 2018	B	2 048 787,57
Total	C = A + B	2 476 079,24
Dépenses 2018	D	1 656 155,58
Excédent de Gestion	E = B - D	392 631,99
Excédent de Clôture	F = C - D	819 923,66
Affectation du résultat	G = P	364 753,91
Excédent à reporter au BP 2019	H = F - G	455 169,75
Excédent Caisse des Ecoles	I	341,14
Excédent à reporter au BP 2019	J = H+I	455 510,89
Investissement		
Recettes 2018	K	1 174 209,40
Reste à réaliser en recettes	L	598 065,00
Total Recettes	M = K + L	1 772 274,40
Déficit reporté 2017	N	551 430,24
Dépenses 2018	O	979 271,24
Reste à réaliser en dépenses	P	606 326,83
Total Dépenses	Q = N + O + P	2 137 028,31
Excédent de Gestion	R = M - Q	194 938,16
Déficit de Clôture	S = K - O	356 492,08
Besoin d'Autofinancement	T = Q - M	364 753,91

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Michel AUBRY pour présider le vote du compte administratif du budget principal. Madame le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour (Pour Ailly autrement) **et 6 contre** (C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoite, N.Petit, C.Rose et C.Cochet) :

Adopte le Compte Administratif

Reconnait la sincérité des restes à réaliser

Arrête les résultats définitifs tels que ci-dessus

A son retour, Madame le Maire remercie chaleureusement Michel AUBRY pour sa maîtrise du budget, le conseil municipal pour sa confiance, ses adjoints pour avoir mené à bien leur tâche tout en respectant les crédits qui leur ont été attribués. C'est ce gros travail de maîtrise des dépenses qui permet les investissements importants que fait la Commune.

2.2.1.4 – Affectation du résultat

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	1 656 155,58	2 048 787,57	392 631,99
	Résultats antérieurs reportés		427 291,67	427 291,67
	Résultat à affecter			819 923,66
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	979 271,24	1 174 209,40	-194 938,16
	Résultats antérieurs reportés	551 430,24		551 430,24
	Solde global d'exécution			356 492,08
Reste à réaliser au 31 décembre 2018	Fonctionnement			
	Investissement	606 326,83	598 065,00	8 261,83
Résultats cumulés	Prévision d'affectation en réserve			
	Report en recettes de fonctionnement			455 510,89
Résultat global de la section de fonctionnement				819 923,66
Résultat global de la section d'investissement				356 492,08
Solde des restes à réaliser en section d'investissement				8 261,83
Besoin de financement de la section d'investissement				364 753,91
Couverture du besoin de financement (cpte 1068)				364 753,91

2.2.2 - Budget Plan d'Eau

2.2.2.1 - Compte de Gestion

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion qu'elle a transmis pour examen aux conseillers municipaux et qui a été étudié lors de la commission de finances, constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Il reprend le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Michel AUBRY présente le Compte de Gestion du Receveur Municipal qui est en tous points identique au Compte Administratif.

Résultat budgétaire de l'exercice	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des Sections
Recettes			
Prévision budgétaires totales (a)	767 510,44	70 126,44	837 636,88
Titres de recette émis (b)	39 567,28	21 094,03	60 661,31
Réduction de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	39 567,28	21 094,03	60 661,31

Dépenses

Autorisations budgétaires totales (e)	677 852,89	70 126,44	747 979,33
Mandats émis (f)	180 736,59	17 220,72	197 957,31
Annulation de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	180 736,59	17 220,72	197 957,31

Résultat de l'exercice

(d - h) Excédent		3 873,31	
(h - d) Déficit	141 169,31		137 296,00

Résultat d'exécution	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'Investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	-111 992,76		-141 169,31	-253 162,07
Fonctionnement	3 263,35		3 873,31	7 136,66
TOTAL	-108 729,41	0,00	-137 296,00	-246 025,41

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, **le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal**. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2.2.2.2 - Restes à Réaliser

En Dépenses	Prévu	Réalisé	RàR	
c/2031 - Frais d'études	350,00			
c/21318 - Autres bâtiments publics	159 274,72	69 473,51	25 764,19	Mini golf
c/2184 – Mobilier	93 149,57	11 801,24		
c/2188 - Autres immobilisations corporelles	102 417,78	91 961,84		
			25 764,19	

En Recettes				
1312	Subvention de la Région	92 630,00		92 630,00
1313	Subvention de l'Europe - FEADER	94 491,35		94 491,35
1313	Subvention du Département	99 279,00	35 975,00	63 304,00
1341	Subvention de l'État - DETR	42 307,00		42 307,00
				292 732,35

2.2.2.3 - Compte Administratif

Dépenses de fonctionnement		Prévues	Réalisées
011	Charges à caractère général	13 420,80	9 825,63
65	Autres charges de gestion courante	855,90	855,90
66	Charges financières	3 125,00	2 624,91
67	Charges exceptionnelles	322,00	322,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 017,55	3 592,28
023	Virement à la section d'investissement	42 385,19	
		70 126,44	17 220,72

Recettes de fonctionnement		Prévues	Réalisées
70	Produit des services	16 977,90	16 190,83
73	Taxe de séjours	1 500,00	903,20
75	Autres produits de gestion courante	48 385,19	4 000,00
002	Excédent reporté	3 263,35	
		70 126,44	21 094,03
		Excédent de gestion	3 873,31
		Excédent reporté 2017	3 263,35
		Excédent de clôture	7 136,66

Dépenses d'Investissement		Prévues	Réalisées
16	Emprunts	7 500,00	7 500,00
2031	Frais d'études	350,00	0,00
21318	Autres bâtiment publics	159 274,72	69 473,51
2184	Mobilier	93 149,57	11 801,24
2188	Autres immobilisations	102 417,78	91 961,84
001	Déficit reporté	111 992,76	
		474 684,83	180 736,59

Recettes d'Investissement		Prévues	Réalisées
13	Subventions de la Région	92 630,00	
	Subventions du Département	193 770,35	35 975,00
16	Emprunts	100 000,00	
040	Opérations d'ordre entre sections	10 017,55	3 592,28
021	Virement de la section de fonctionnement	42 385,19	
		438 803,09	39 567,28
		Déficit de gestion	141 169,31

VUE d'ENSEMBLE

Fonctionnement		
Excédent reporté 2017	A	3 263,35
Recettes 2018	B	21 094,03
Total	C = A + B	24 357,38
Dépenses 2018	D	17 220,72
Excédent de Gestion	E = B - D	3 873,31
Excédent de Clôture à reporter au BP 2019	F = C - D	7 136,66

Investissement		
Recettes 2018	I	39 567,28
Reste à réaliser Recettes	J	292 732,35
Total Recettes	K = I + J	332 299,63
Déficit reporté 2017	L	111 992,76
Dépenses 2018	M	180 736,59
Reste à réaliser Dépenses	N	25 764,19
Total Dépenses	O = L + M + N	318 493,53
Déficit de Gestion	P = J - M	141 169,31
Déficit de Clôture à reporter au BP 2019	Q = (L + M) - I	253 162,07

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Michel AUBRY pour présider le vote du compte administratif du budget principal. Madame le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour (Pour Ailly autrement) **et 7 contre** (P. Durand, C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoïnte, N.Petit, C.Rose et C.Cochet) : **Adopte le Compte Administratif**
Reconnait la sincérité des restes à réaliser
Arrête les résultats définitifs tels que ci-dessus

A son retour, Madame le Maire remercie à nouveau Michel AUBRY. Elle souligne le travail de ses adjoints Guy BARRÉ et Jean-Luc FRANCELLE, ainsi que les employés communaux et les remercie pour leur total investissement dans ce programme d'aménagement et d'embellissement du plan d'eau.

2.3- Subventions aux associations

La commission vie associative s'est réunie le 11 mars 2019. Elle a étudié les demandes de subvention déposées par les associations et les subventions données par le conseil municipal en contrepartie d'une commande (exemple : le rempoissonnement du plan d'eau) ou d'un transfert de charge (exemple : l'entretien du terrain de football).

Madame Wantiez fait remarquer qu'elle n'a pas été invitée à cette réunion alors qu'elle fait partie de la commission. Madame le Maire lui répond que c'est une erreur de sa collaboratrice. En effet, Madame le Maire a fait ajouter à la convocation la phrase suivante : « Seuls les membres de la commission qui n'ont aucun lien avec une association aillysienne pourront participer à cette réunion. ». Comme Mesdames Wantiez et Rose sont respectivement présidente et membre actif d'associations, l'agent en charge du dossier ne leur a pas envoyé de convocation. Pour une prochaine commission, Monsieur Lecoïnte, qui confirme qu'il n'est membre actif d'aucune association, sera invité pour que l'opposition soit représentée.

La commission propose la répartition suivante :

Association	Subvention		Observations
	Normale	Exception.	
Ailly Badminton Club	600 €		
Ailly sur Noye Handball	5 000 €		
Dynamique Forme		300 €	Achat de costumes pour le spectacle fin d'année
Amicale de Pétanque du Val de Noye		300 €	Achat et flocage de tee-shirt
Espoir Danse	350 €		Sous réserve de production du PV de la dernière AG
Fraternelle d'Ailly sur Noye	3 200 €		
Harmonie Municipale		750 €	Pour achats de partitions
Judo-Club	1 000 €		
Les Spectacles		3 000 €	Travaux 2019 - Gradins
Moto-Club Municipal	3 000 €		
Parents d'Elèves du RPC	200 €		Assurance
Rando Val de Noye	400 €		
Tennis-Club	700 €		
Pétanque Val de Noye		300 €	Achat et flocage de tee-shirt
Société de Chasse d'Ailly	150 €		
Total 1	14 600 €	4 350 €	

CLAC	280 €	Assurance liée à l'organisation des séances de cinéma
Fraternelle d'Ailly sur Noye	13 300 €	Entretien du terrain, des vestiaires et de la buvette
Harmonie Municipale	500 €	Organisation du concert de la Balourde
Mouche de la Noye	700 €	Rempoissonnement du plan d'eau
Total 2	14 780 €	

Total Gal **33 730 €**

Madame le Maire soumet au vote de l'assemblée la répartition des subventions aux associations telle que proposée par la commission « vie associative ».

Abstention : 5 (P.Durand, N.Petit, JN.Lecoïnte, C.Bourdelle, C.Wantiez)

Pour : 17 (16 de la liste Pour Ailly Simplement et MC Rose)

2.4 – Budget 2019

Michel AUBRY explique que le budget a repris toutes les demandes des commissions et respecte les promesses électorales de la majorité. Il se réjouit que les dotations de l'État n'aient pas baissées comme c'est le cas pour beaucoup de collectivités. Mais cela compense les frais engagés par la commune pour assurer les nombreuses nouvelles tâches que l'État lui a confiées.

2.4.1 – Budget Principal – approbation et délibérations y afférant

Dotations de l'État	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation Globale de Fonctionnement	423 602	389 021	354 520	334 780	332 945	332 111
Dotation Solidarité Rurale - Bourg centre	132 253	146 082	157 704	169 489	170 929	178 873
Dotation Nationale de Péréquation	83 022	85 876	89 803	51 790	89 263	54 879
Dotation Solidarité Rurale - péréquation	42 360	45 201	48 331	60 630	54 489	71 792
Dotation Solidarité Rurale - cibles	19 837	31 070	41 039	90 140	69 068	94 683
Total des dotations	701 074	697 250	691 397	706 829	716 694	732 338

Autres Dotations

Attribution du Fonds départemental de TP	35 020	33 862	34 694	32 900	32 000	28 000
Tadem	37 000	41 242	48 344	*107 984	39 000	43 000
Total	72 020	75 105	83 038	140 884	71 000	71 000
TOTAL GENERAL	773 094	772 355	774 435	847 713	787 694	803 338

*Rappel de TADEM de 66 496,53 € pour les années 2005-2008

Evolution de la Fiscalité

Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
						Bases prévision.	Produit prévision.
Taxe d'habitation	418 519	423 632	460 433	459 422	459 056	2 545 000	464 717
Taxe foncière bâtie	308 301	310 845	303 372	317 364	322 293	2 107 000	335 013
Taxe foncière non bâtie	39 764	40 171	41 298	41 454	41 736	135 600	42 456
C.F.E	39 306	39 982	39 318	39 366	40 681	334 200	39 603
Total 1	805 890	814 630	844 421	857 606	863 766		881 789
Taxe additionnelle Fnb	1 314	1 437	2 521	2 533	2 380		2 173
Produit des IFER	3 681	4 244	4 285	4 320	4 363		4 696
Produit CVAE	28 630	27 116	26 150	33 521	53 296		49 678
Produit TASCOM	40 427	39 165	40 046	37 733	39 281		34 836
Prélèvement GIR	-28 367	-28 367	-28 367	-28 367	-28 367		-28 367
Total 2	851 575	858 225	889 056	907 346	934 719		944 805
Allocation compens.	62 499	59 554	45 351	55 805	57 177		59 684
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	914 074	917 779	934 407	963 151	991 896		1 004 489
CFE remboursée par CC	21 453	19 069	16 685	14 302	11 918		9 534
CVAE remboursée par CC	1 946	19 480	17 045	14 402	11 661		
Total Gal	937 473	956 328	968 137	991 855	1 015 475		1 014 023

		2018		2019
Dépenses de fonctionnement		Crédits votés	CA	Crédits votés
011	Charges à caractère général	393 180,00	388 984,94	410 020,00
012	Charges de personnel	683 620,00	667 028,40	685 000,00
65	Autres charges de gestion courante	560 274,65	509 194,32	544 362,54
66	Charges financières	51 400,00	44 594,97	44 600,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	1 600,00
014	Atténuation de produits	28 367,00	28 367,00	30 867,00
023	Virement à la section d'investissement	400 069,06	0,00	418 353,69
042	Opérations d'ordre entre sections	17 985,95	17 985,95	17 985,95
TOTAL		2 135 396,66	1 656 155,58	2 152 789,18

		2018		2019
Recettes de fonctionnement		Crédits votés	CA	Crédits votés
013	Atténuation de charges	35 000,00	49 057,29	40 000,00
70	Produit des services	12 420,00	16 935,92	21 509,00
73	Impôts et taxes	1 087 586,00	1 095 713,42	1 071 651,00
74	Dotations et participations	879 701,00	840 362,94	850 396,50
75	Autres produits de gestion courante	64 941,14	35 040,20	91 000,00
Recettes réelles		2 079 648,14	2 037 109,77	2 074 556,50
77	Produits exceptionnels	4 983,46	11 677,80	3 000,00
Total		2 084 631,60	2 048 787,57	2 077 556,50
002	Excédent reporté	427 291,67	427 291,67	455 510,89
Total Général		2 511 923,27	2 476 079,24	2 533 067,39

Dépenses d'Investissement		RàR	BP 2019	TOTAL
001	Déficit reporté		356 492,08	356 492,08
16	Remboursement capital emprunts		124 528,56	124 528,56
20	Immobilisations incorporelles	131 677,04	190 780,00	322 457,04
21	Immobilisations corporelles	239 922,50	1 418 211,40	1 658 133,90
23	Immobilisations en cours	234 727,29	1 211 181,20	1 445 908,49
Total		606 326,83	3 301 193,24	3 907 520,07

Recettes d'Investissement		RàR	BP 2019	TOTAL
1068	Affectation du résultat		364 753,91	364 753,91
10222	FCTVA	93 632,93	517 529,02	611 161,95
10226	Taxe d'Aménagement		20 000,00	20 000,00
13	Subventions	124 432,07	595 832,50	720 264,57
16	Emprunts		870 000,00	870 000,00
28	Amortissements		17 985,95	17 985,95
024	Cessions	380 000,00	505 000,00	885 000,00
Total		598 065,00	2 891 101,38	3 489 166,38
021	Besoin autofinancement			418 353,69
Total Gal		598 065,00	2 891 101,38	3 907 520,07

Michel AUBRY rappelle que les communes doivent se conformer au principe d'annualité budgétaire. Le recours à la pluriannualité pour mener à bien un projet constitue un aménagement à ce principe et permet de mieux tenir compte de la réalité puisque certaines dépenses d'investissement voient leur réalisation s'échelonner sur plusieurs exercices. Pour ce faire, le conseil municipal peut voter des autorisations de programme. Ces AP constituent la limite supérieure des dépenses

qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce que le conseil municipal procède à leur annulation. Elles peuvent être révisées à tout moment pour s'adapter à l'avancement du projet. Aussi, propose-t-il de voter des AP pour les programmes suivants :

BUDGET 2019		110	207	227	229	230	234
Autorisations de Programme		Travaux Bâtiments	Travaux de voirie	École Maternelle	Parking	Eglise	Réhabilit. Intermarché
Dépenses d'Investissement							
001	Déficit reporté	142 425,03					
2031	Frais étude		60 000,00		780,00	100 000,00	30 000,00
2031	Frais étude RàR		38 898,00		40 156,80	46 694,24	3 120,00
2128	Agencement terrains				595 401,20		
2128	Agencement terrains RàR				71 952,00		
21312	Bâtiments scolaires RàR	54 984,53					
21318	Autres bâtiments publics	70 366,00					
21318	Autres bâtiments publics RàR	7 979,11					
2152	Installations voirie		490 657,44				
2152	Installations voirie		9 722,96				
2183	Matériel administratif RàR	399,79					
2313	Travaux bâtiments			155 194,80		855 986,40	200 000,00
2313	Travaux bâtiments RàR	156 417,20					71 000,89
Total		432 571,66	599 278,40	155 194,80	708 290,00	1 002 680,64	304 120,89

Recettes d'Investissement							
002	Excédent reporté 2018		23 782,29	5 796,07	71 621,00		
1068	Affectation de résultat 2018	293 285,57	-261 188,14	-20 923,97	40 487,80	-53 305,76	74 120,89
10222	FCTVA 2018	28 454,09	6 026,81	429,48			
10222	FCTVA 2019	47 595,65	98 305,63	25 458,15	116 187,89	164 479,73	49 887,99
10226	Taxe aménagement		20 000,00				
1316	Subv Agence d'eau		25 079,00				
13151	Fonds de concours SDTE		12 539,50				
1323	Subv. Département		4 714,00		200 000,00		
1341	Subvention État			35 000,00		160 000,00	98 500,00
1341	Subvention État RàR	40 466,00		14 698,42			
1342	Amende de police				60 000,00		
1641	Emprunts 2019		220 000,00			450 000,00	
024	Produit cessions immob.				140 000,00	365 000,00	
024	Produit cessions immob. RàR		280 000,00			100 000,00	
Total		409 801,31	429 259,09	60 458,15	628 296,69	1 186 173,97	222 508,88
021	Besoin autofinanc. 2019	22 770,35	170 019,31	94 736,65	79 993,31	-183 493,33	81 612,01
Total		432 571,66	599 278,40	155 194,80	708 290,00	1 002 680,64	304 120,89

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre.

Accord Unanime

Madame le Maire met le budget principal au vote de l'assemblée

Contre : 7 (P. Durand, C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoinge, N.Petit, C.Rose et C.Cochet)

Pour : 15 (Pour Ailly Simplement)

Madame le Maire met les Autorisations de Programme au vote de l'assemblée.

Programme 110 – Bâtiments

Contre : 7

Pour : 15

Programme 207 – Travaux de voirie

Contre : 7

Pour : 15

Programme 227 – École Maternelle

Contre : 7

Pour : 15

Programme 229 – Parkings

Contre : 7

Pour : 15

Programme 230 – Église

Contre : 7

Pour : 15

Programme 234 – Réhabilitation de la friche Intermarché

Contre : 7

Pour : 15

2.4.2 – Budget Plan d'Eau – approbation et délibérations y afférant

Dépenses de Fonctionnement		2018		2019
		Crédits votés	CA	BP
011	Charges à caractère général	13 420,80	9 825,63	13 500,00
042	Opérations d'ordre entre section	10 017,55	3 592,28	10 017,55
65	Autres charges de gestion courante	855,90	855,90	11 000,00
3125	Charges financières	3 125,00	2 624,91	2 487,65
67	Charges exceptionnelles	322,00	322,00	
023	Virement à la section investissement	42 385,19		
Total		70 126,44	17 220,72	37 005,20

Recettes de Fonctionnement		2018		2019
		Crédits votés	CA	BP
002	Excédent reporté	3 263,35	3 263,35	7 136,66
70	Produit des services	16 977,90	16 190,83	18 000,00
73	Impôts et Taxes	1 500,00	903,20	1 500,00
75	Autres produits de gestion	48 385,19	4 000,00	10 368,54
Total		70 126,44	24 357,38	37 005,20

Dépenses d'Investissement		2018			2019	
		Crédits votés	CA	RàR	BP	Crédits ouverts RàR + BP
001	Déficit reporté	111 992,76	111 992,76		253 162,07	253 162,07
1641	Emprunts	7 500,00	7 500,00			
2031	Frais d'études	350,00				
2128	Aménagement de terrains				17 956,21	17 956,21
21318	Travaux bâtiments	159 274,72	69 473,51	25 764,19		25 764,19
2184	Mobilier	93 149,57	11 801,24		5 867,14	5 867,43
2188	Autres immobilisations	102 417,78	91 961,84			
TOTAL		474 684,83	292 729,35	25 764,19	276 985,42	302 749,90

Recettes d'Investissement		2018			2019	
		Crédits votés	CA	RàR	BP	Crédits ouverts RàR + BP
281318	Autres bâtiments publics	10 017,55	3 592,28		10 017,26	10 017,55
1312	Subventions Europe			94 491,35		94 491,35
	Subventions Région	92 630,00		92 630,00		92 630,00
1313	Subventions Département	193 770,35	35 975,00	63 304,00		63 304,00
1341	Subventions DETR	42 307,00		42 307,00		42 307,00
1641	Emprunt	100 000,00				0,00
021	Besoin d'autofinancement	42 385,19				0,00
TOTAL		481 110,09	39 567,28	292 732,35	10 017,26	302 749,90

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter le budget annexe Plan d'Eau par chapitre. **Accord Unanime**

Madame le Maire met le budget annexe Plan d'Eau au vote de l'assemblée

Contre : 7 (P. Durand, C.Wantiez, C.Bourdelle, JN.Lecoïnte, N.Petit, C.Rose et C.Cochet)

Pour : 15 (Pour Ailly Simplement)

2.5 – Reprise de l'excédent – Caisse des écoles

Michel AUBRY rappelle que le conseil municipal avait décidé de supprimer le budget annexe « Caisse des écoles ». L'excédent constaté d'un montant de 341.14 € a été repris dans l'excédent du budget principal. **Accord Unanime**

2.6 – Demandes de subvention

2.6.1 – Amendes de police - Parking

Madame le Maire explique que la commune peut prétendre à une aide financière de l'État sur les fonds des amendes de police. Peuvent bénéficier d'une subvention au titre de cette enveloppe, toutes les collectivités de moins de 10 000 habitants qui ont compétence en matière de voirie, de transports en commun et de stationnement. La création de parcs de stationnement faisant partie des différents types d'opération pouvant être subventionnés, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier pour le projet de réaménagement du parking situé place Charles de Gaulle.

Accord Unanime

2.6.2 – Revitalisation du centre bourg – Région et Département

Madame le Maire explique que la Région et le Département lancent un appel à projets pour la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. Elle rappelle que, depuis 2008, le conseil municipal a mené de nombreuses actions dans ce sens.

En 2008, le constat était simple :

Un manque de vitrines : Dès l'élection de la majorité actuelle, les élus ont été sollicités par des commerçants qui voulaient s'installer dans la commune. Mais, aucune vitrine n'était disponible car la décennie précédente avait vu des commerces transformés en habitation.

Un centre-ville infranchissable : Deux routes départementales coupent le centre-ville. En ligne droite et en pente, la RD90 n'incite pas les automobilistes ou camionneurs à ralentir. La présence de la voie ferrée interdit le dévoiement de la circulation vers d'autres rues. Il faut donc « supporter » le passage en centre-ville 2 500 voitures et camions par jour. Les piétons ont un sentiment de danger permanent lorsqu'ils traversent cette voie. Le carrefour est dangereux autant pour les piétons que pour les automobilistes.

De plus, la place Charles de Gaulle est entourée d'un muret sur 3 de ses côtés, fermant les perspectives et la rendant infranchissable elle-aussi. Pour aller d'un point à un autre du centre-bourg, le piéton doit suivre un long cheminement.

Un manque de places de stationnement : Le centre-bourg manque de places de stationnement, aussi bien pour les clients des commerces que pour les riverains. Pour les centre-bourg anciens, comme le notre, datant d'une époque où la voiture n'existait pas, il faut trouver le moyen de palier au manque de places. De plus, notre centre-bourg est traversé par deux routes départementales qui entraînent un trafic important interdisant le stationnement sur la chaussée.

Madame le Maire rappelle les réponses déjà apportées.

Au manque de vitrine :

- Instauration du droit de préemption sur le pourtour de la place Charles de Gaulle :

Il a été efficace car 2 nouvelles vitrines ont été créées et occupées, par un commerce de chaussures alors qu'il n'y en avait plus depuis plus de 15 ans et par une agence d'expertise immobilière.

- Requalification d'une friche commerciale :

Une friche commerciale au volume important défigurait le centre-bourg. Sur proposition de la commune, l'OPSOM a abattu le bâtiment et construit un immeuble de 11 logements sociaux adaptés PMR et 2 commerces.

Au centre-ville infranchissable

La reconfiguration totale des carrefours de centre-bourg a eu des répercussions très positives sur :

Le déplacement des piétons qui a été facilité et sécurisé

La circulation qui a été grandement ralentie

La mise en valeur des commerces par l'élargissement des trottoirs, la création d'une terrasse pour le bar-PMU...

L'embellissement du cadre de vie par la disparition de murs et bacs à fleurs imposants et disgracieux, la mise en place de nouveau mobilier urbain et la création de nouvelles zones de fleurissement.

Au manque de places de stationnement

Pour libérer des places de stationnement devant les commerces, un premier parking de 45 places a été créé en 2013 et une zone bleue a été instituée. De plus, afin de libérer une quinzaine de places de stationnement, la commune a créé un parking au sein de ses services techniques pour les personnels communaux et les élus.

Aujourd'hui, il reste encore à solutionner le problème de stationnement indispensable à la pérennité des commerces.

- La présence d'une friche communale va permettre d'y répondre en partie par la création d'un parking de 50 places. Ces travaux opéreront une transformation esthétique du centre-bourg en ouvrant les espaces. De plus, à proximité immédiate se trouve l'Espace Jean Fournier qui va dans les mois prochains devenir une maison intercommunale des services sociaux. Sans ce parking, il serait très difficile d'y installer ce service indispensable à la population.

- Construite dans les années 50, la place Charles de Gaulle s'apparente plus à un parking et présente un aspect vieillot et fermé. Il faut donc la transformer tout en prenant en compte les diverses activités qui s'y déroulent, l'ouvrir vers les commerces, y créer des liaisons douces, la végétaliser...

- Des travaux sont à faire dans l'immeuble de commerce préempté par la commune pour y créer un magasin de producteurs locaux : aménagement de la cour, des lieux de stockage, d'un logement pour le personnel...

Madame le Maire propose au conseil municipal de :

- réaffirmer sa volonté de poursuivre son programme de redynamisation du centre-bourg commencé en 2008

- l'autoriser à répondre aux appels à projets lancés par la Région et le Département

Accord Unanime

2.7 – Carte d'achat

En attente d'informations de la trésorerie de Moreuil, le point est reporté à un prochain conseil municipal.

3 - Bâtiment / Patrimoine – Vente de Terrains

Madame le Maire détaille les différentes propriétés dont la vente est prévue au budget 2019

Depuis la rétrocession de la voirie du lotissement du Mont Henri, la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée ZL 105 d'une superficie de 12 034 m² au total. Monsieur AMARA ne souhaite pas prendre part au vote des terrains concernant le Mont Henri car il est un ancien membre de l'association syndicale de copropriétaires.

Madame le Maire propose au conseil municipal :

- d'en vendre 527 m² en terrain à bâtir et de lui accorder le droit à une négociation autour de 49 000 € (93 € le m²).

Accord Unanime

- d'en vendre environ 85 m² en jardin à Monsieur et Madame DERUELLE, propriétaires de la parcelle voisine, pour un montant de 425 €, soit 5 € du m²

Accord Unanime

Sur cette parcelle également, Monsieur et Madame LEFAY ainsi que Monsieur et Madame CARON ont proposé à la commune de récupérer des talus jouxtant leur propriété et qu'ils entretiennent depuis toujours, pour respectivement 97 et 64 m². Madame le Maire propose au conseil municipal de leur donner ces parcelles. Cela facilitera le travail du personnel communal. Le bornage sera à leurs frais

Accord Unanime

La création du parking Pellieux Gambetta va entraîner la modification du logement sis 28 rue Pellieux. En effet, afin de créer l'entrée au parking, le garage va être entièrement ouvert. La commune n'ayant pas vocation de faire de la location, Madame le Maire et ses adjoints proposent au conseil municipal de vendre ce bien après modification.

Contre : 5 (P.Durand, N.Petit, C.Bourdelle, C.Wantiez, JN.Lecoïnte.)

Pour : 17 (16 de la liste Pour Ailly Simplement et MC Rose)

Une estimation sera demandée aux domaines.

Enfin, la commune est propriétaire de terres agricoles qui lui rapportent très peu. (5 861 € de fermage auxquels il faut retirer la taxe foncière payée par la commune). Le notaire les a répertoriées et a estimée leur valeur à environ 185 000 €. Afin de financer la restauration de l'église St Martin, Madame le Maire propose au conseil municipal de vendre ces terres cadastrées comme suit : AC 65 et 67, ZT 69 et 12, ZS 2 et 6, ZK 19 ; ZN 57, AL 40, AM 134 et 135, ZO 23, ZR 2, 21 et 24.

Accord Unanime

4 - Ressources Humaines – Tableau des effectifs

Madame le Maire explique qu'un agent administratif ayant réussi son concours d'agent administratif principal de 2^{ème} classe. Elle propose donc de modifier le tableau des effectifs comme ci-dessous afin de pouvoir la nommer dans son nouveau grade.

Accord Unanime

Cadre d'emploi et grade	Catégorie	Effectifs			
		budgétaires	pourvus	vacants	dont TNC
Secteur Technique					
Agent de maîtrise	C	1	1	0	0
Adjoint technique dont 1 en principal 2 ^{ème} classe	C	10	10	0	0
Secteur Sécurité					
Brigadier chef principal	C	1	1	0	0
Gardien de police	C	1	0	1	0
Secteur Culture					
Adjoint du patrimoine dont 1 en principal 2 ^{ème} classe	C	2	2	0	1 (25/35)
Secteur Administratif					
Attaché	A	1		1	
Rédacteur dont 1 en principal 1 ^{ère} classe	B	2	1	1	1 (34/35)
Adjoint administratif dont 2 en principal 2 ^{ème} classe	C	4	4	0	

5 - Intercommunalité – Compétence eau potable et assainissement collectif

Madame le Maire explique que la loi NOTRe prévoit la prise de compétence Eau et Assainissement par les communautés de communes au 1^{er} janvier 2020. Un assouplissement de la loi allonge la possibilité de transfert en 2026.

Actuellement, la communauté de communes Avre Luce Noye n'est pas prête pour cette prise de compétence. Une étude est en cours qui permettra aux élus de disposer de tous les paramètres pour le choix du mode de gestion de cette compétence. La commission qui suit cette étude a proposé au conseil communautaire de prendre la compétence au 1^{er} Janvier 2021. Madame le Maire propose donc au conseil municipal de suivre la proposition de la commission intercommunale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de refuser le transfert, à la communauté de communes Avre Luce Noye, de la compétence Eau et Assainissement à la date du 1^{er} janvier 2020 et de le reporter au 1^{er} janvier 2021. Ce report nécessitera une délibération du conseil communautaire.

6 - Questions Diverses

Levée de séance : 22h25